

Régions, espaces géographiques, ou territoires ? : Les hésitations des géographes français

Par Robert MARCONIS*

L'École française de géographie s'est imposée par sa capacité à rendre compte de la diversité naturelle et culturelle de la planète. C'est à l'échelle de territoires qu'elle désignait comme des « régions » qu'elle identifiait la complexité des rapports qui s'établissaient entre les hommes et leur environnement naturel. Cette démarche, essentiellement empirique, fut remise en question dans les années 1960, la géographie s'affirmant alors comme une « science de l'espace ». Priorité était donnée à une réflexion théorique ouvrant la voie à des recherches sur les processus d'organisation de l'espace terrestre afin d'en identifier les structures et d'en comprendre les dynamiques. Mais pour beaucoup de chercheurs, cet espace géographique appréhendé comme un des éléments du système social les a conduits à placer au cœur de la réflexion non plus l'espace en général, mais les processus socio-spatiaux qui contribuent à sa différenciation, c'est-à-dire les notions de territorialité et de territoire.

C'est seulement dans les années 1980 que les géographes ont désigné sous le nom de « territoire(s) » ce qu'ils étudiaient pourtant depuis plus d'un siècle, à savoir, à des échelles variées, la façon dont les hommes avaient aménagé la surface de la Terre (1). Et cela, depuis que leur discipline, en quête d'un statut scientifique, avait obtenu une reconnaissance dans l'institution universitaire et acquis progressivement son autonomie par rapport à l'histoire, dont elle fut longtemps tributaire. En effet, on lui assignait auparavant la tâche de dresser, sous la forme de grands tableaux, le cadre dans lequel s'étaient déroulés ou se produisaient les grands événements historiques. En 1903 encore, pour ouvrir son *Histoire de la France des origines à la Révolution*, le grand historien Ernest Lavisse avait demandé au géographe Paul Vidal de la Blache (1845-1918) de rédiger dans un premier volume un *Tableau de la Géographie de la France* (Hachette, 1903). Il s'adressait, ce faisant, à celui qui est aujourd'hui considéré comme le père fondateur de la géographie moderne en France, d'une « géographie humaine », à l'intention duquel on venait de créer une chaire de géographie à la Sorbonne.

La « région »... ce territoire de la géographie humaine classique

Avec méthode, à l'aide d'outils spécifiques (des cartes « d'État-major », des cartes géologiques, des données

météorologiques et hydrologiques, des archives...) et en se fondant sur une observation rigoureuse du terrain, Vidal de la Blache et ses élèves eurent pour ambition de rendre compte de la diversité du monde à travers les différentes formes d'occupation et de mise en valeur de la surface de la planète – de l'espace géographique, donc – par les sociétés humaines. Il s'agissait bien sûr de la diversité « naturelle », mais aussi, et surtout, de la diversité « culturelle » que révélait la variété des paysages et des « genres de vie ». Ils se plaçaient donc délibérément à l'articulation des différentes sciences de la Terre, déjà bien établies et auxquelles ils empruntaient beaucoup, et des sciences de l'Homme et de la Société, dont les fondements épistémologiques et les méthodes étaient à l'époque beaucoup moins assurés.

Ce « point de vue » les conduisait à s'interroger (souvent de façon implicite) sur les rapports entre les hommes et leur « milieu ». Sans nier les contraintes ou les influences des conditions naturelles dans les rapports que les groupes humains ont entretenus et entretenaient avec les lieux qu'ils occupaient, mettaient en valeur, s'approprièrent et contrôlaient, les pionniers de la « géographie humaine » moderne ont en France, dès la fin du XIX^e siècle, refusé *a priori* l'idée d'un déterminisme naturel et cherché à expliquer la diversité du monde par l'action des hommes et l'organisation des groupes humains. Cette position intellectuelle, qu'ils revendiquaient et réaffirmaient, mais tou-

jours de façon incidente, n'a jamais fait l'objet d'aucun approfondissement théorique ; l'historien Lucien Febvre la qualifia de « possibilisme » (*La Terre et l'évolution humaine*, La Renaissance du Livre, 1922). Cette attitude valut aux géographes de sévères critiques, voire des jugements méprisants de la part de spécialistes d'autres sciences sociales telles que la sociologie. Cela, dès l'origine (Émile Durkheim), ou beaucoup plus tard (Pierre Bourdieu), lorsque celle-ci aspirait, dans les années 1950-1960, à une reconnaissance au moins égale à celle dont la géographie bénéficiait dans le monde académique, du fait de son statut de discipline dont l'enseignement, toujours associé à celui de l'histoire, était obligatoire dans le système éducatif français.

Pour les géographes vidaliens, l'approche des réalités humaines – psychologiques, sociales, culturelles, politiques... – considérées non pour elles-mêmes, mais comme étant les clés de compréhension des formes d'occupation de l'espace terrestre, était essentiellement une approche empirique et descriptive. La géographie était pour eux, selon la formule de Vidal de la Blache, une « science des lieux, et non des hommes ».

Au-delà de leur diversité, les modes d'occupation de l'espace n'en façonnaient pas moins, à la surface de la Terre, des ensembles qui présentaient une certaine homogénéité et qu'ils ont alors qualifiés de « régions », sans préciser davantage les critères permettant de les définir. Pour eux, les « territoires » qu'ils étudiaient étaient en fait désignés par un mot neutre à leurs yeux, celui de « régions », celles-ci étant considérées comme de simples portions de l'espace terrestre. Et c'est bien l'identification et la description raisonnée de ces régions qui firent la renommée de l'École géographique française. Des régions diverses dont l'unité renvoyait à l'une de leurs composantes qui semblait l'emporter sur les autres et permettait souvent de les qualifier : région historique, région naturelle, région agricole, région industrielle, voire (mais beaucoup plus rarement), région urbaine ou région « administrative ». Globalement, c'est la région « naturelle » qu'ils privilégiaient, se référant à ses caractères morphologiques ou géologiques (Bassin parisien, couloir Saône-Rhône...). Cette approche « naturaliste » et « régionale » des réalités géographiques est bien celle qui domine dans le *Tableau de la géographie de la France* de Vidal de la Blache ou dans la monumentale *Géographie Universelle* (Armand Colin, 27 volumes, 1927-1948) dont il fut le promoteur, rédigée par ses « disciples » après sa mort, et dont s'inspireront pendant plusieurs décennies les manuels utilisés pour l'enseignement de la géographie dans toutes les écoles de notre pays.

La priorité accordée aux « données naturelles » dans l'identification des « régions », mais aussi dans la description qu'en faisaient les géographes, traduit leur volonté de privilégier ce qui était « fixe et permanent » (au moins à l'échelle du temps historique), alors que les « faits » de géographie humaine leur semblaient moins durables, plus sensibles à ce qu'ils nommaient parfois les « caprices » des hommes, que ceux-ci relèvent de l'économie, de l'évolution des techniques, de la culture ou des conflits politiques

et géopolitiques... L'étude des faits de « géographie physique » semblaient aussi mieux assurée, car relevant de « sciences » mieux établies, ce qui permettait de donner à la géographie enseignée dans les Facultés des Lettres une légitimité scientifique et d'acquiescer ainsi une autonomie par rapport à l'histoire (dans l'enseignement supérieur, au moins), ce qui fut un long combat (2). Pour ces raisons, la géographie physique, peu à peu dominée par la seule géomorphologie, réduisait à la portion congrue la géographie humaine, beaucoup moins assurée, dans son objet et ses méthodes.

L'espace géographique

Dans les années 1950-1960 se sont affirmées de sensibles divergences au sein d'une géographie humaine de plus en plus concurrencée par d'autres disciplines alors conquérantes, comme la démographie, l'économie ou la sociologie. Il faut attendre la fin des années 1960 et surtout les années 1970 pour voir s'engager dans la géographie française un débat épistémologique, imposé de l'extérieur par le développement des autres sciences sociales naturelles, mais aussi par les progrès spectaculaires des sciences de la Terre (3). Nombreux furent alors les géographes n'hésitant plus à remettre en cause les héritages d'une discipline jugée trop académique, trop scolaire et faussement consensuelle, dont les fondements et l'utilité sociale méritaient d'être repensés dans un contexte de luttes idéologiques et politiques (4).

Arc-boutée sur son pré-carré, la géomorphologie, c'est-à-dire la géographie physique, eut bien des difficultés pour retrouver ses origines et redevenir une « géographie physique globale » (5), celle des « milieux naturels » complexes, des « géosystèmes » ou « systèmes territoriaux naturels », avec toutes leurs composantes en interaction : géologie, morphologie, climat, sols, végétation... Des milieux anthropisés dans lesquels on ne peut ignorer l'impact des sociétés humaines, mais que cette géographie physique globale nomme rarement « territoires ».

Progressivement coupée de la géographie humaine, cette frilosité conduisit en fait la géographie physique à n'investir qu'avec beaucoup de retard le champ nouveau de l'écologie et de l'environnement pour répondre à une demande sociale émergente, dont on connaît le spectaculaire développement ultérieur. Interpellée par les politiques d'aménagement soucieuses d'apprécier leur impact environnemental, la géographie physique n'a retrouvé qu'avec difficulté l'ambition de Vidal de la Blache qui souhaitait faire de la géographie (considérée comme un tout) une « écologie de l'homme », étudiant dans des « territoires » concrets, qu'il nommait « régions », les rapports complexes qui s'y établissaient entre les sociétés et leur environnement naturel, ce qui, à ses yeux, ne pouvait relever de modèles théoriques nécessairement simplificateurs.

Quant à la géographie humaine française, sommée dans le même temps de définir son objet, ses références théoriques et ses méthodes, elle en vint, au-delà de la diversité de ses travaux et de ses curiosités, à revendiquer

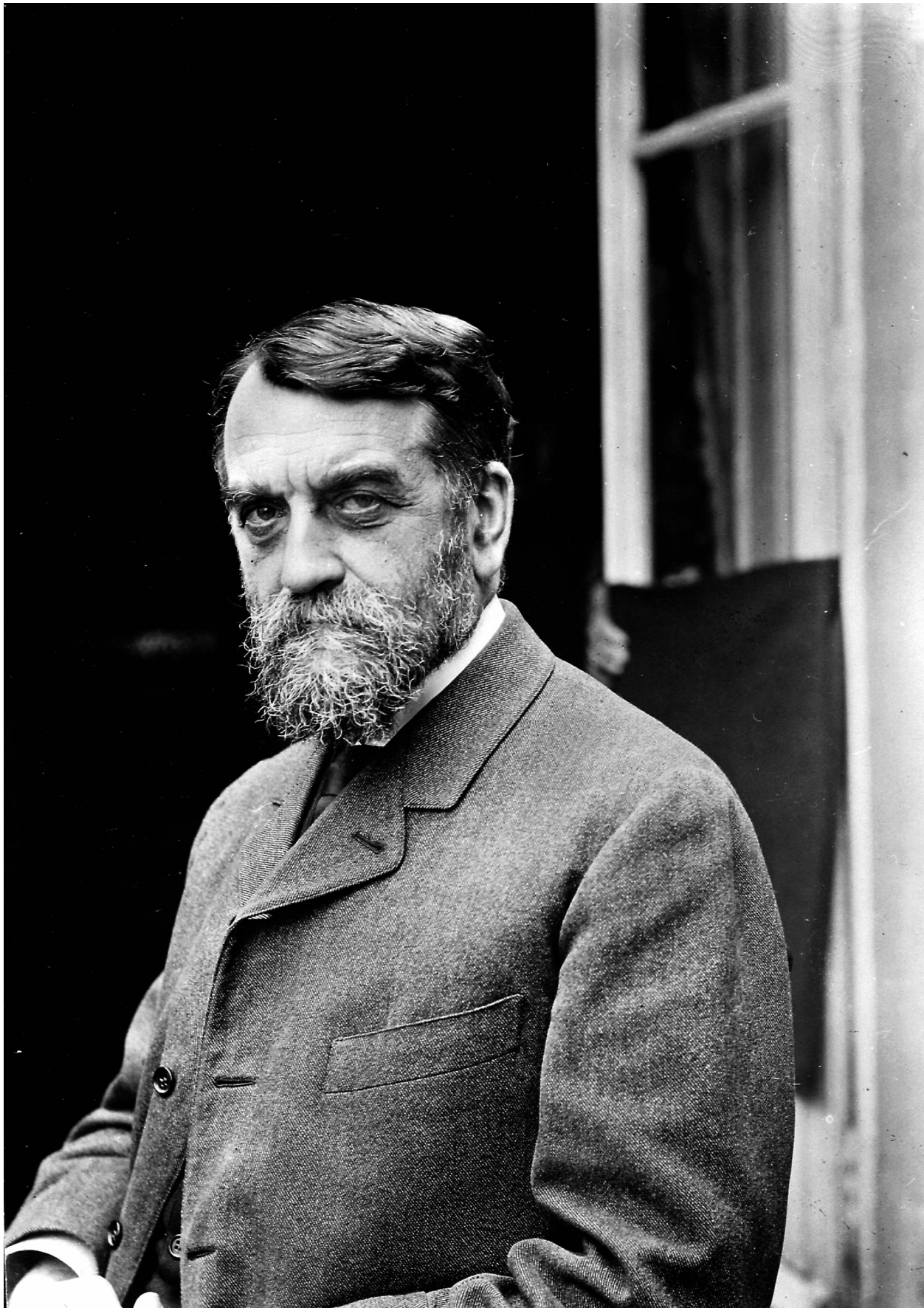


Photo © Albert Harlingue/ROGER-VIOLLET

« La géographie était pour eux, selon la formule de Vidal de la Blache, une "science des lieux, et non des hommes" », Portrait du géographe français, Paul Vidal de La Blache (1845-1918).



sa spécificité et sa dimension « scientifique » en s'affirmant comme « science de l'espace », plus précisément, de « l'organisation de l'espace ». Une fois encore, les « territoires » s'effaçaient au profit d'une autre référence, l'espace.

Dès 1966, Jean Labasse (*L'organisation de l'espace, Éléments de géographie volontaire*, Hermann, 1966) avait montré comment les politiques d'aménagement « DU » territoire, essentiellement conçues par des États dans un cadre le plus souvent national (en France, en particulier), produisaient des formes nouvelles « d'organisation de l'espace ».

Si les sociétés humaines étaient ainsi capables de façonner leur environnement à partir de projets territorialisés, tout indiquait qu'au cours des siècles passés elles avaient aussi, de façon plus empirique, aménagé leur cadre de vie, mettant en fait de l'ordre dans le monde, en répartissant les hommes et les activités à la surface de la Terre selon des processus et des logiques qui ne relevaient pas du seul hasard, mais répondaient aussi, sans doute, à des nécessités que les géographes avaient tenté d'élucider dans leurs nombreuses études « régionales ».

L'heure semblait donc venue de reprendre tous ces travaux et de fonder enfin une « géographie générale » autour des concepts fédérateurs d'espace géographique et d'organisation de cet espace (O. Dollfus, *L'espace géographique*, PUF, 1970 ; H. Isnard, *L'espace géographique*, PUF, 1978... et, à partir de 1972, *L'Espace géographique*, nouvelle revue dirigée par R. Brunet).

Pour construire une théorie de « l'espace géographique » et combler un grand retard dans la réflexion épistémologique, les géographes français ont beaucoup emprunté aux philosophes et aux autres sciences sociales, en particulier au sociologue Henri Lefebvre (*La production de l'espace*, Anthropos, 1974). Les travaux des géographes anglo-saxons, habitués à manier les concepts et les outils de « l'analyse spatiale », leur sont devenus aussi plus familiers grâce à la traduction en français de l'ouvrage de Peter Haggett (*L'Analyse spatiale en géographie humaine*, Armand Colin, 1973). Dans le même temps, l'évolution des techniques modifiait fondamentalement les conditions de la recherche géographique, qui disposait désormais d'une masse considérable d'informations chiffrées (images satellitaires, banques de données informatisées...), dont le traitement appelait non seulement l'utilisation de nouveaux outils (en premier lieu l'ordinateur), mais aussi d'autres problématiques, d'autres méthodes, la référence à des modèles...

Cet engouement pour « l'espace » semblait sortir la géographie de son empirisme traditionnel, de son incapacité à dépasser le stade des typologies inductives construites à partir d'études de cas, de monographies « régionales » qui privilégiaient davantage les caractéristiques propres à telle ou telle portion de l'espace terrestre que les régularités, les traits communs à leur organisation. L'analyse spatiale donnait la priorité à une réflexion théorique ouvrant la voie à des recherches déductives en quête des logiques, des régularités, des principes de différencia-

tion et d'organisation de l'espace terrestre. L'étude des localisations et des réseaux conduisait à poser la question des interactions spatiales, des rapports entre les lieux, des flux de tous ordres qui les relient et qui rendent compte des spécialisations, des hiérarchies, c'est-à-dire des structures de l'espace géographique et de leurs dynamiques dans le temps – des structures que l'on s'est efforcé d'identifier et de modéliser afin de rendre cet espace compréhensible.

De « l'espace vécu » aux territoires et à l'interterritorialité

Cette nouvelle façon d'analyser l'espace géographique a suscité de nombreuses critiques : trop quantitative, fondée sur des modèles jugés réducteurs, elle ne semblait pas rendre compte de la complexité des territoires concrets familiers aux géographes français, qui n'avaient pas renoncé à la pratique du terrain. L'espace pris en compte apparaissait à beaucoup trop exclusivement géométrique, négligeant presque toujours les composantes naturelles ou les réduisant à quelques éléments qui viendraient perturber les modèles théoriques (barrières, seuils, discontinuités...). De même, se trouvaient ignorés ou marginalisés le rôle des individus, des acteurs sociaux, les enjeux géopolitiques... en fait, une grande partie des dynamiques socio-culturelles tributaires d'autres logiques, qui n'en contribuent pas moins à l'organisation de l'espace, mais dont la connaissance appelait des analyses plus qualitatives.

Pour beaucoup de chercheurs, l'espace géographique ne pouvait être une catégorie indépendante, mais devait être considéré comme un des éléments du système social, ce qui les conduisit progressivement à placer au cœur de leurs réflexions non plus l'espace en général, mais les processus socio-spatiaux qui contribuaient à sa différenciation, c'est-à-dire les notions de territorialité et de territoire (G. Di Méo, *Géographie sociale et Territoires*, Nathan, 1998).

Depuis des horizons se limitant souvent à son quotidien jusqu'à ceux de la planète entière auxquels lui donnent accès les technologies de l'information et de la communication, et dans lesquels se déploient les processus actuels de mondialisation dont il subit les effets, un même individu peut se reconnaître, organiser ses rapports aux autres et aux lieux, agir en se référant à des territoires et à des territorialités multiples, continues ou discontinues. Ce champ de réflexion privilégiant l'« espace vécu » avait été ouvert par le géographe Antoine Frémont, le promoteur d'une géographie sociale, dans son ouvrage pionnier, *La région, espace vécu* (PUF, 1976). Ainsi, l'espace géographique apparaît aujourd'hui comme un assemblage complexe de territoires interdépendants parfois non contigus, de tailles et de configurations fort diverses, qui s'emboîtent, se superposent et parfois se recourent.

Ce passage de l'espace géographique aux « territoires » s'explique certes par l'évolution interne d'une discipline qui a profondément renouvelé ses problématiques et ses méthodes au cours des trois dernières décennies. Menacée

d'éclatement elle a pu ainsi se recentrer sur ce qui fut sa raison d'être il y a un peu plus d'un siècle : l'analyse de systèmes territorialisés où s'articulent des processus relevant des sciences de la Terre et des sciences de la société.

Mais cette promotion des « territoires » au cœur des recherches et des publications géographiques est aussi une réponse aux mutations du monde contemporain : crise économique et financière, chute du mur de Berlin, transformations spectaculaires de la Chine... L'effondrement des grands modèles économiques et sociaux, dont on imaginait auparavant qu'ils se projetaient simplement à la surface de la Terre, au mépris souvent des réalités naturelles ou culturelles, a rendu toute sa pertinence à la connaissance des territoires locaux, de leurs spécificités et de leurs héritages, quels que soient les défis que posent par ailleurs à ces territoires les processus de la mondialisation en cours. En ce domaine, rompus à la connaissance concrète des différents territoires, à la pratique du terrain, mais également préparés à organiser leur réflexion en jouant sur différentes échelles, les géographes se sont trouvés à nouveau en phase avec la demande sociale. Cela d'autant plus que cette demande s'est exprimée de plus en plus fortement (en particulier, en France) par le biais des acteurs locaux, qu'il s'agisse des acteurs politiques dotés de nouvelles compétences avec la décentralisation, ou des acteurs de la vie économique, sociale, politique ou culturelle, dont le jeu est devenu plus ouvert dans un contexte de libéralisation et de déréglementation où s'imposent désormais les stratégies de concurrence et de compétitivité, en particulier dans le domaine de l'innovation.

Comme l'ensemble de ces acteurs, la géographie a retrouvé ainsi toute la pertinence de ces territoires concrets, de ces portions de l'espace terrestre qu'elle nommait naguère de façon confuse « régions » et dont l'identité résultait localement d'une combinaison originale, où s'articulaient de nombreux facteurs naturels et culturels.

Ces combinaisons ne sont plus appréhendées aujourd'hui dans leur permanence, dans une perspective vidalienne, mais dans leurs dynamiques sociales et spatiales, car elles renvoient à un jeu complexe d'acteurs aux inté-

rêts souvent contradictoires, qui se déploient à différentes échelles géographiques.

Du local au global, les dynamiques territoriales, dans un système mondialisé, doivent s'analyser en termes de concurrence et de complémentarités, avec toutes les implications qui en résultent pour leur gouvernance. C'est ce qui conduit le géographe Martin Vanier à constater la nécessité de « passer d'un monde de territoires plus ou moins cloisonnés, parce que toujours plus ou moins convaincus d'être souverains chacun à leur échelle, à un monde interterritorial (...). L'organisation politique des territoires est devant un nouveau devoir, celui de l'interterritorialité, qui la conduira à consacrer davantage d'efforts à ce qui se décide, se construit, se régule, se gère entre les territoires, qu'à l'intérieur de chacun d'eux, pour lui-même (...), ce qui renvoie directement à la problématique de la mondialisation » (*Le pouvoir des territoires, Essai sur l'interterritorialité*, Economica, Anthropos, 2008).

Note

* Professeur émérite de Géographie, Laboratoire Lisst-Cieue, Centre Interdisciplinaire d'études urbaines, UMR 5193, Université de Toulouse.

(1) MARCONIS (R.), *Introduction à la géographie*, Armand Colin, Coll. U, 2^e édition, 2000.

(2) L'agrégation masculine de géographie fut créée en 1942, parallèlement à une agrégation d'histoire et de géographie réservée aux jeunes filles, qui ne disparut, quant à elle, qu'après 1968.

(3) MARCONIS (R.), *op. cité*.

(4) Les paragraphes qui suivent reprennent en partie certains passages de l'article « Espace géographique » rédigé par l'auteur du présent article pour l'ouvrage *Notions*, publié en 2004 par l'Encyclopedia Universalis.

(5) BERTRAND (G.), « Paysage et géographie physique globale », *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, Toulouse, 1968 et *En passant par le paysage... parmi lieux et milieux, environnements et territoires*, Géodoc n°56, Université de Toulouse-Le Mirail, 2009. VEYRET (Y.), *Géo-Environnement*, SEDES, 1999.